



Pionnier du biogaz agricole en Suisse romande, Georges Martin en a fait une source de revenu essentielle dans sa ferme à Chexbres.

Suite de la page 17

Le moteur de ce projet, insiste Simon Eschler, n'est pas que financier. «Nous apportons d'abord un service pour le bien de la région en amenant une plus-value aux déchets.» Cet objectif se traduira par la création et l'exploitation d'un chauffage à distance au bénéfice de 70 à 80 ménages et d'un home. Agri Bio Val SA n'est évidemment pas une société philanthropique, d'où ses attentes en matière de retour sur investissement. «La méthanisation des matières produira un engrais de ferme plus riche en azote disponible, à condition toutefois de l'épandre convenablement. La plus-value assurée en termes de fertilisation sera évidente.» Les paysans sous contrat avec Agri Bio Val se verront octroyer une quantité d'engrais digesta calculée au prorata des déchets de ferme qu'ils auront livrés à la centrale. «La rétribution financière concernera les agriculteurs qui ap-

BON À SAVOIR

Comment ça marche?

Les fumiers, lisiers et déchets verts séjournent durant quarante-cinq jours dans une cuve étanche, dont la température avoisine 40 degrés. Les bactéries vont digérer ces aliments comme dans un immense estomac de vache. Un gaz résultera de cette fermentation. Un moteur thermique brûlera ensuite ce gaz et en entraînant un alternateur qui générera de l'électricité. Une partie de la chaleur produite par la génératrice servira par exemple à alimenter une infrastructure de chauffage à distance. Les matières solides de départ seront utilisées comme fertilisants pour l'agriculture.

porteront plus de déchets qu'ils ne peuvent en réutiliser sous forme de fertilisants.» La production de chaleur pour le chauffage à distance et la production d'électricité généreront naturellement des revenus, mais pas de quoi rêver de château en Espagne. «Nous espérons pouvoir rémunérer les actionnaires, payer les salaires de la secrétaire et de l'exploitant et assurer les investissements à réaliser. Nos projections nous permettent raisonnablement d'envisager la création de près de trois emplois à pleintemps partagés entre sept bénéficiaires. La station nous permettra de tourner, mais pas de rouler sur l'or. Elle contribuera à améliorer notre vie quotidienne.»

VAUD: Georges Martin, l'homme d'expérience

Le biogaz agricole n'a plus de secret pour Georges Martin. Ce paysan vaudois fut l'un des pionniers, en Suisse, à s'équiper d'une station ad hoc. C'était en 2000. Il dispose par conséquent d'une expertise et d'une expérience précieuses qu'il met volontiers à disposition de ses confrères désireux de sauter le pas du biogaz. Tout a commencé il y a donc onze ans. «Nous manquions d'énergie électrique sur la ferme, notamment pour la production d'eau chaude de notre abattoir, qui en consomme environ 500 litres par jour.» Les bovins d'engraissement du domaine sont en effet tués et commercialisés en vente directe. La pénurie d'électricité aurait pu être jugulée par un renforcement du réseau, mais Georges Martin a choisi alors la voie de l'autonomie énergétique. «La solution du biogaz, système permettant notamment une production d'électricité et d'eau chaude par récupération de chaleur, nous est apparue plus économique.» L'ensemble de l'exploitation de la Grange-à-Jaunin est ainsi éclairé et chauffé grâce au courant électrique maison. Le surplus des kilowattheures pro-

duits est vendu au réseau électrique régional. La station de biogaz est alimentée par environ 400 tonnes de fumier et lisier provenant de la ferme. Le complément est assuré par du marc de raisin, des déchets de céréales et diverses matières végétales. Les fournisseurs externes de la station reçoivent en retour du compost transformé ou du digesta. La monnaie d'échange peut être aussi du fourrage cédé par des collègues agriculteurs contre du digesta produit à la station. Georges Martin propose également des contrats de fumure à des clients tels que des exploitants de golf intéressés par des fertilisants de qualité et, qui plus est, exempts d'odeurs.

Georges Martin était loin d'imaginer, il y a dix ans, que le biogaz générerait une manne financière aussi appréciable que détermi-

nante pour la pérennité de son exploitation. «Nous ne nous attendions pas à ce que cette activité prenne une importance pareille. Le biogaz est aujourd'hui une des seules sources de gain qui augmente en agriculture. Ce revenu est indispensable pour faire vivre notre famille.»

La vente de l'électricité produite à la station contribue pour une part essentielle à la marge bénéficiaire dégagée. «Au départ, la rémunération était de 13 centimes par kilowattheure alors qu'aujourd'hui, nous sommes rétribués à hauteur de 48 centimes sur la base d'un contrat courant sur vingt ans.»

L'indépendance énergétique permise grâce à la station de biogaz constitue en outre une assurance-vie pour le domaine de la Grange-à-Jaunin. «Nous ne sommes pas certains que nous pourrions encore faire de la vente directe de viande si nous ne couvriions pas notre propre dépense en énergie. Les marges sont de plus en plus serrées, mais le faible coût de notre approvisionnement électrique pour une activité qui en consomme beaucoup garantit sa rentabilité.»

Georges Martin a eu fin nez et un certain courage il y a dix ans en se lançant dans l'aventure du biogaz. C'était un pari sur l'avenir qu'il n'était pas certain de gagner. Il a toutefois limité sa prise de risque en construisant lui-même sa fosse d'accueil et de traitement bactérien des déjections animales, ce qui lui a permis de réaliser une station à moindre coût. Cet agriculteur s'est prémuni aussi contre une défection éventuelle du système d'exploitation de la station. «Nous n'avons pas le droit à la panne, car elle peut entraîner un arrêt de la production durant trois mois. C'est pourquoi j'ai doublé les organes majeurs de la station en m'équipant de deux pompes d'alimentation et de deux mixers.» Georges Martin partage ainsi volontiers sa précieuse expérience avec des collègues projetant de se diversifier dans le biogaz. Il a reçu notamment la visite d'Olivier Jaquet, paysan à Grandvillard (FR), engagé dans une démarche similaire.

Suite en page 19

QUESTIONS À...

Yves Membrez

responsable de Biomasse Suisse en Romandie

«Le biogaz est un secteur vital pour l'agriculture romande et suisse»



Quel est le rôle de Biomasse Suisse auprès des agriculteurs?

Il consiste principalement à concevoir et à animer des cours de formation et de perfectionnement professionnel et à créer des échanges d'expérience. Nous intervenons également pour soutenir et accompagner l'émergence de projets de biogaz agricole en assistant les initiateurs dans leurs démarches techniques, administratives et de communication.

La production de biogaz est-elle un réel créneau d'avenir pour l'agriculture?

Ce secteur économique est primordial pour l'agriculture. Il génère en effet des quantités importantes de biomasse sous forme d'engrais de ferme et de déchets de culture. Une étude réalisée en 2010 par le bureau d'ingénieurs Nova Energie a estimé qu'à l'horizon 2030, 300 installations supplémentaires pourraient être construites, valorisant un million de tonnes d'engrais de ferme et 250 000 tonnes de cosubstrats.

La guerre des déchets verts ne représente-elle pas un frein au développement du biogaz agricole?

La disponibilité relative et fluctuante des cosubstrats – sous-produits organiques des industries et de communes, qui sont indispensables pour améliorer la rentabilité technique et économique des installations – est assurément un facteur limitant. Ce frein pourrait toutefois être débloqué en substituant aux cosubstrats des cultures à vocation énergétique qui, sans aller jusqu'au modèle allemand (20% des surfaces cultivées en maïs sont utilisées pour alimenter des digesteurs à biogaz), pourraient être constituées de cultures, telles le seigle et le sorgho, venant s'intercaler entre les cultures principales.

PUBLICITÉ

Vous devez encore semer des céréales ?
Nous vous livrons de suite la semence !

Lagerhaus Lohn
Maison Virchoux

Yens 021 800 41 38

info@lagerlohn.ch